

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Séance du 04 mars 2025

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

Présents par procuration : M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

10 – Affectation des résultats 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats du compte administratif 2024 de la commune de Kerling-lès-Sierck.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat investissement :	- 235 970.63
Résultat fonctionnement :	+ 398 175.99
Virement au 002 (excédent fonctionnement) :	161 293.36
Reprise au 001 (déficit investissement) :	235 970.63
Virement au 1068 :	236 882.63
RAR (dépenses investissement) :	912.00

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 04 mars 2025

Le Maire, Guy HOCHARD

